

SCOLAIRES DE DÉCOUVERTES

VOYAGES CLASSES



OFFREZ LEURS DES EXPÉRIENCES UNIQUES !

ÉDITION 2022 - 2023




LE PLAISIR D'APPRENDRE AILLEURS ET AUTREMENT.

7 bonnes raisons de partir avec la Ligue de l'Enseignement/ FOL 87 pour 1, 2 ou plusieurs jours ...

- La Ligue de l'Enseignement/FOL 87 a su s'implanter depuis de nombreuses années sur tout le territoire grâce à un réseau de quelques 100 Fédérations, toutes expérimentées dans l'organisation de voyages, de séjours grâce à des centres adaptés pour l'accueil de groupes scolaires.
- « Donneurs d'ordre », notre responsabilité est totalement engagée dans toutes les composantes d'un voyage ou séjour, dès la prise en charge du groupe.
- Nous bénéficions de l'agrément Education Nationale et de l'agrément Tourisme (assurance « organisateurs de voyages et de séjours » avec garantie financière).
- Nos voyages sont le fruit de l'adaptation permanente aux programmes officiels et de la prise en compte de vos attentes spécifiques.
- Toutes nos prestations (transports, visites, activités, ...) répondent totalement aux normes en vigueur et à l'évolution constante des prescriptions.
- Tous nos voyages sont assurés par l'APAC (rapatriement compris).
- Nous assurons l'organisation complète de votre voyage (réservations transports, visites, assistance administrative).

**Alors n'hésitez plus ...
Partez avec la Ligue de l'Enseignement/FOL 87.**



Stephan VIRY
Catherine CAUPENNE
Emilie DUPUIS
Benoit BEAUBERT

Ligue de l'Enseignement/
F.O.L.87
22 rue du Lieutenant Meynieux
87000 LIMOGES

Tel : 05.55.03.36.05
05.55.03.36.06

Mail : vacances.classes@lde87.fr

DONNEZ VIE À VOTRE PROJET EN 7 ÉTAPES



DE 10 À 6 MOIS AVANT LE DÉPART

DE 6 À 3 MOIS
AVANT LE DÉPART

ENVIE DE PARTIR EN SÉJOUR ÉDUCATIF ?

Vous avez une idée de voyage avec vos élèves..

NOTRE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Nous vous écoutons

Choix des activités, de la période et de la destination, votre budget...

VOTRE SÉJOUR SUR-MESURE

Votre projet 100% personnalisé

Nous vous proposons un programme détaillé et chiffré au plus juste.
Choix du transport, des visites, de votre hébergement, des activités sportives et/ou culturelles

CONCRÉTISATION DU PROJET

Vous concrétisez le projet

- information au conseil d'école et aux parents d'élèves,
- établissement du budget,
- confirmation de votre inscription avec l'accord des parents,
- signature d'une convention,
- rédaction du projet pédagogique,
- demande d'autorisation de sortie auprès de l'inspecteur de l'Éducation nationale dans les délais impartis de votre séjour,
- communication des documents nécessaires aux familles



DE 10 SEMAINES À 15 JOURS
AVANT LE DÉPART

15 JOURS
AVANT LE DÉPART

AU RETOUR

PRÉPARONS ENSEMBLE VOTRE SÉJOUR

Nous préparons ensemble le séjour

Nous suivons le projet de la préparation au départ : conseils sur l'organisation et transmission des informations spécifiques (listes des élèves, des accompagnateurs, horaires...)

Vous avec les familles : collecte et vérification des documents administratifs.

DERNIERS PRÉPARATIFS

Derniers préparatifs du séjour et mises au point éventuelles

Confirmation de l'heure et du lieu de départ avec le transporteur, des modifications éventuelles à donner à l'IEN...nos équipes vous accueillent, animent des activités, s'occupent de la logistique.

LE BILAN

Nous réalisons ensemble un bilan

Vous réalisez le compte-rendu du séjour, réunion éventuelle avec les parents et partenaires.



DES DESTINATIONS VARIÉES



NATURE



MER



MONTAGNE



VILLE





DES THÈMES ADAPTÉS AUX PROGRAMMES SCOLAIRES

Tous nos séjours et tous les thèmes d'étude qui y sont développés s'inscrivent dans une complémentarité avec le « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » qui fixe les repères culturels et civiques qui constituent le contenu de l'enseignement obligatoire.



NOS 6 VALEURS ÉDUCATIVES

1

LAÏCITÉ

Principe républicain et constitutionnel, la laïcité invite à l'ouverture et à la découverte de l'autre. Partir avec la Ligue de l'Enseignement, c'est la garantie de voir respectées les convictions philosophiques et religieuses de chacun(e) mais sans prosélytisme.

2

DIVERSITÉ/ÉGALITÉ

La diversité est un enrichissement individuel et collectif. L'égalité permet son expression et garantit le « vivre ensemble ». Partir avec la Ligue de l'Enseignement, c'est, par exemple, la garantie d'affirmer l'égalité entre filles et garçons.

3

ÉMANCIPATION/SOCIALISATION

L'émancipation et la socialisation permettent à chacun(e) de prendre sa place dans la société. Partir avec la Ligue de l'Enseignement, c'est la garantie de prendre du temps pour observer, comprendre et agir seul ou en groupe.

4

SOLIDARITÉ/ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement sont les bases d'une société plus fraternelle et plus juste. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de participer à la construction d'un avenir individuel et collectif plus solidaire et plus fraternel.

5

DÉMOCRATIE

La démocratie s'appuie sur le droit de chacun(e) à participer à des prises de décisions collectives. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est, par exemple, la garantie de participer à des débats où chacun(e) s'exprime librement.

6

CITOYENNETÉ

La citoyenneté est un exercice actif ! C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir. Partir avec la Ligue de l'Enseignement, c'est la garantie de pouvoir expérimenter, prendre les choses en main et faire des choix.



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT / FOL 87 AU SERVICE DE VOS PROJETS !

Vous souhaitez organiser une classe de découverte ou un voyage scolaire de un ou plusieurs jours, la Ligue de l'Enseignement - FOL 87 est à votre disposition pour vous aider à la mise en place de votre sortie quelle qu'en soit la destination.

La densité du réseau Ligue de l'Enseignement et notre expérience dans ce domaine vous permettront de construire votre projet au meilleur coût. Avec le service « Classes et Voyages Scolaires Éducatifs » vous bénéficiez :

- d'une étude gratuite et détaillée de votre voyage,
- de la réservation de l'hébergement,
- de l'organisation du transport (autobus ou train) aller/retour à partir de l'école,
- de la réservation des entrées pour les visites prévues au programme,
- de l'assurance A.P.A.C.

De nombreuses destinations pour vos classes de découvertes et vos voyages scolaires éducatifs

Personnalisez vos projets avec notre accompagnement

Ligue de l'Enseignement/FOL 87
Service Séjours Loisirs Éducatifs
Tél : 05.55.03.36.05 / 05.55.03.36.06
Email : vacances.classes@lde87.fr





MESCHERS-SUR-GIRONDE

CHARENTE-MARITIME



Situation

Entre Gironde et Océan, le centre, au cœur d'un parc de 7 ha, bénéficie d'un accès direct à la plage. Royan est à 8 km.

Hébergement

Accueil en pension complète.

Chambres de 2 à 6 lits

2 bâtiments d'hébergement avec sanitaires dans chaque chambre.

1 bâtiment d'hébergement avec sanitaires collectifs.

Passeport découverte

Cycle des marées, les ports, pêche à pied et mise en place d'un aquarium, ostréiculture, aquaculture, littoral atlantique, faune et flore, dunes, marais, falaises, phares...

Milieu marin, littoral et environnement

Découverte des richesses du milieu marin et de sa protection (pêche à pieds, marées, dunes, laisse de mer, faune, flore). Découverte de l'interaction homme-environnement à travers les activités humaines (ostréiculture, marais salants, phare, port) complété d'une séance d'initiation char à voile sur la plage du centre et profiter des sensations qu'offre la côte océanique.

Patrimoine et archéologie : À la découverte du patrimoine local et voyage dans le temps.

Au programme de ce séjour : découvertes et visites de lieux chargés d'histoire permettant d'appréhender le milieu marin et le patrimoine local d'une autre manière : grottes troglodytiques de Régulus, site gallo-romain du Fâ, Talmont, ville fortifiée de Brouage, Blockhaus et activités environnement sur place (Forêt de Suzac, constitution de la dune, pêche à pieds...).



Choisissez votre formule... 1, 2, 3 jours ou plus.

Séjour développement durable et éco-citoyenneté

Durant leurs séjours, les enfants et adolescents découvriront une dynamique de développement durable et éco-citoyenne dont ils seront les acteurs.

Les jeunes seront sensibilisés aux enjeux écologiques par le biais des différentes animations et ateliers qui leurs seront présentés, sur des thèmes variés: les différentes énergies utilisées dans notre quotidien, la gestion des déchets, le tri et le recyclage des déchets, les gestes éco-responsables, la laisse de mer etc.



Vendanges en automne

Participation aux vendanges dans la région du pineau et du cognac. Ramassage, pressage et mise en bouteilles du jus de raisin par les enfants et découverte du milieu marin.

Découvertes sportives

Voile, cerf-volant et char à voile depuis la plage du centre.
Equitation à 500 m (initiation et perfectionnement sur poneys et chevaux)
Tir à l'arc
Tennis (1 cours sur place)
Orientation ...

Les plus

WIFI
Au coeur d'un parc clos de 7 ha
Accès direct à la plage
La plupart des activités sur place

Centre Départemental de la Haute-Vienne «Adrien Roche»

65, boulevard de Suzac
17132 MESCHERS
Tél. : 05.46.02.73.54
Email : centreadrienroche@orange.fr

Site Internet : centreadrienroche.com

Découvertes sportives et milieu marin

Voile (juin), char à voile ou équitation depuis le centre ou la plage du centre : une approche sportive et une autre manière d'appréhender l'environnement marin et l'action des éléments naturels comme le vent, les marées, les courants. 3 séances d'1 h 30 complétées par des animations de découverte du milieu (pêche à pieds, dune, marée, laisse de mer...).

Visites et excursions possibles

Les phares de la Coubre et de Cordouan (au milieu de l'estuaire), le phare de Chassiron, l'île d'Oléron, Marennes, la pointe de Grave, Royan, Talmont, Rochefort (La Corderie Royale), La Rochelle (aquarium), le zoo de la Palmyre, Brouage, la ferme aquacole de l'île Madame, le pôle nature de Vitrezay ...

Activités sur place ou à proximité

Char à voile (sur le centre) : séance de 1h30 par ½ classe.
Voile (à St Georges) : séance de 2h,
Equitation : séance de 2h
Veillée « Contes et légendes » ou « Chants Marins »



Exemple de programme : Milieu marin, littoral et environnement

Jour 1

Voyage Aller
Arrivée, et installation sur place

Jour 2

Visite du phare de la coubre, et découverte de la côte sauvage

Jour 3

Pêche à pied et mise en place d'un aquarium

Jour 4

Char à voile

Jour 5

Etude du milieu
Retour sur le thème et remise à l'eau des animaux de l'aquarium
Rangement

Déjeuner

Étude du milieu (La formation de la dune et la laisse de mer)

Etude du milieu (le phénomène des marées- la faune et la flore du littoral) à la côte sauvage

La pointe de Suzac (explications sur l'estuaire, les carrellets, le mur de l'atlantique)

Le port des salines et son parc ostréicole ou découverte des marais salants.

Voyage Retour

Dîner

Veillées

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum

Mini budget	44,85 € / jour
Passeport découverte	53,25 € / jour
Passeport découverte (5 jrs/4 nuits)	213 € / séjour
Milieu marin , littoral et environnement (5 jrs/4 nuits)	246,40 € / séjour
Patrimoine et archéologie (5 jrs/4 nuits)	234,40 € / séjour
Développement durable et éco-citoyenneté (5 jrs/4 nuits)	235 € / séjour
Vendanges en automne (5 jrs/4 nuits)	230 € / séjour
Découvertes sportives et milieu marin (5 jrs/4 nuits)	273,80 € / séjour

5% de réduction de sept. à nov. (sauf sur classes vendanges) et en mars

À partir de





SAINT-NÉRÉE

HAUTES PYRÉNÉES



Situation

Sur la commune de Ferrère, dans la vallée de la Barousse, entre les vallées d'Aure et de Luchon, le centre est situé à 800 m d'altitude, dans une prairie verdoyante traversée par un torrent : l'Ourse.

Hébergement

Accueil en pension complète :

Chambres de 2, 3 et 4 lits avec sanitaires complets dans la chambre.

1 bâtiment avec chambres de 8 lits et sanitaires collectifs à l'étage.

Salles de classe.

Milieu pyrénéen

Faune, flore, économie, culture, histoire, géologie.

L'eau dans tous ses états

Le cycle de l'eau, l'eau élément vital, l'eau à l'état solide et gazeux, l'eau comme source d'énergie.

Eau, nature, patrimoine et art plastique

Découverte du milieu montagnard et du patrimoine des Hautes-Pyrénées (captage des sources, randonnée nature, fromagerie et land art).

Les pieds dans l'eau

La vie le long des berges et au fond des rivières, suivi de la faune et de la flore aquatiques et observation en laboratoire.

Géologie

La vie des pierres, étude de la formation des roches magmatiques et sédimentaires au travers de l'histoire du massif montagneux.

Botaniques et ateliers naturalistes

La vie des plantes et des végétaux, leurs caractéristiques, leurs propriétés, leur utilisation et les légendes qui s'y rapportent.

Découvertes sportives

Randonnée découverte, V.T.T., orientation, parcours aventure, tir à l'arc, escalade.

Activités sur place ou à proximité

Grottes préhistoriques de Gargas et Nesploria

Gouffre d'Esparros

Saint Bertrand de Comminges

Château de Bramevaque

Vallée du Lys, lac d'Oô

Usine hydroélectrique

Fromagerie

Pic du Midi de Bigorre

Les plus

Accès Wifi

Nombreux départs de chemin forestier.

Environnement naturel exceptionnel.

Salles de classes équipées



Mini budget

Votre classe en toute autonomie. Cette formule convient aux classes disposant de leurs propres équipes d'encadrement et qui souhaitent organiser leur programme de manière totalement libre. Vous bénéficiez d'un accueil en pension complète, de la fourniture des draps (lits fait à votre arrivée pour les maternelles), d'une gratuité incluse par tranche de 20 participants payants et de l'assurance.

La classe thématique

Le centre vous propose un développement en profondeur d'une activité spécifique qui constitue la dominante de votre séjour. Préparée avec vous, à partir des ressources du centre et des ressources locales, cette thématique est totalement adaptée à votre classe et à vos projets. Vous pourrez enrichir votre programme avec des activités complémentaires qui équilibreront harmonieusement chaque journée.

Centre Henri Deglane
Chalets Saint-Nérée
65370 FERRERE

Renseignement-Contact :
Ligne 87 - 05 55 03 36 05



Exemple de programme : « L'eau dans tous ses états »

	Lundi 03/06	Mardi 04/06	Mercredi 05/06	Jeudi 06/06	Vendredi 07/06
Matin	Transport Aller	Luchon Visite de l'usine hydroélectrique en alternance avec la visite de la ville « L'eau une source d'énergie »	Matinée libre sur le centre	Gouffre d'Esparros « l'eau à l'état solide »	Départ du centre vers 9h Visite de la Cité de l'espace : « l'eau à l'état gazeux »
	Pique nique fourni par les participants	Pique-nique Fourni par le centre	Déjeuner sur le centre	Pique-nique Fourni par le centre	Pique-nique Fourni par le centre
Après-Midi	Maison des Sources : « Le cycle de l'eau » Ballade au Château de Bramevaque Arrivée et installation sur le centre vers 17h	Ballade au lac d'Oô : « L'eau élément vital »	Visite du captage des sources Sur le centre : « L'eau élément vital »	Pic du midi « l'eau à l'état solide »	Visite de la cité de l'espace : « l'eau à l'état gazeux » départ vers 15h Transport retour
	Dîner sur le centre	Dîner sur le centre	Dîner sur le centre	Dîner sur le centre	

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum

Mini budget (Maternelles et élémentaires)	44,85 € / jour	À partir de
L'eau dans tous ses états (5 jrs/4 nuits)	236,50 € / séjour	
Eau, patrimoine et art plastique	Nous consulter	
Activité sportive et patrimoine	Nous consulter	



SAINT-PARDOUX

HAUTE-VIENNE



Situation

Située au bord du Lac de St-Pardoux, à 30 km de Limoges, la base multi-activités de pleine nature de CHABANNES est un ensemble récent implanté sur une presqu'île.

Hébergement

Chambres de 3 ou 4 lits pour les enfants, salles d'activités, salles de classe, cuisine et restaurant self service..

Séjour multisports de plein air

L'objectif est de découvrir de nouvelles activités, d'appréhender son environnement au travers de différents supports. En mobilisant des connaissances spécifiques, les activités proposées permettront aux élèves d'enrichir leur répertoire moteur, de mieux comprendre et respecter la nature qui les entoure, de favoriser l'entraide et le dépassement de soi tout en gérant sa propre sécurité et celle d'autrui. 8 séances de 1h30 d'initiation sur une ou plusieurs activités de pleine nature proposées sur le centre ou à proximité (Ex d'activités : Voile, Canoë Kayak, Stand Up Paddle, VTT, Tir à l'arc, Sarbacane, Course d'orientation, Randonnée, Découverte du milieu naturel et activités éco-découverte, Pêche, Equitation....)

Séjour classe de proximité et coopération

Appréhender le rapport à l'autre et coopérer autour d'activités variées afin de favoriser l'émergence du vivre ensemble par l'écoute, l'échange, le respect, la mobilisation de chacun et la concertation de tous en vue de réaliser un projet commun. 3 Ateliers autour de l'estime de soi, l'écoute et la coopération, et les émotions ; 1 séance de course d'obstacle / orientation en équipe ; 1 séance de Kinball ; une séance Escape Game ; 1 séance de land Art ; et tout au long de la semaine une construction à réaliser à partir d'éléments acquis au fil des animations proposées.

Patrimoine et découverte du milieu local

Activités «éco-découverte»: eau et milieu aquatique, forêt et sol, les oiseaux, les mammifères, les déchets, l'énergie, Activité Pêche ...

Choisissez votre formule... 1, 2, 3 jours ou plus.



Classe artistique

A partir de notre réseau d'artistes professionnels, le service culturel monte avec l'enseignant un projet de classe artistique. Land art (réalisation d'œuvres non figuratives avec des éléments naturels) théâtre, expression : jeux scéniques, jeux d'expression, élaboration de scénettes, pièces de théâtre.



Activités sur place ou à proximité

- ▶ Voile (à partir du cycle 3), sur place
- ▶ Canoë Kayak (à partir du cycle 3), sur place
- ▶ Stand Up Paddle (à partir du cycle 3), sur place
- ▶ VTT, sur place
- ▶ Tir à l'arc, sarbacane, sur place
- ▶ Course d'orientation, sur place
- ▶ Randonnée, sur place
- ▶ Atelier Glisse (Rollers, Skates, Trotinettes), sur place
- ▶ Atelier Slackline et parcours Ninja, sur place
- ▶ Sports Collectifs : Kin ball, Ultimate, Base Ball, sur place
- ▶ Découverte du milieu naturel et activités éco- découverte sur place
- ▶ Pêche, sur place ou à 3km
- ▶ Natation, Centre aquatique de Santrop
- ▶ Parcours Acrobatique en Hauteur (Collège, Lycée), site de Santrop
- ▶ Télési nautique (Collège, Lycée), site de Fréaudour
- ▶ Equitation (à 3km)
- ▶ Centre de la mémoire à Oradour/ Glane
- ▶ Musée des Arts et Traditions populaires de Châteauponsac

Les plus

Accès Wifi

La très grosse majorité des activités se déroulent sur le centre.

Salles de classes équipées

Exemple de programme

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Matin	Arrivée sur le centre	Tir à l'arc	Canoë Kayak	VTT	Pêche
	Pique nique amené par le groupe	Déjeuner sur le centre	Déjeuner sur le centre	Déjeuner sur le centre	Déjeuner sur le centre
Après-Midi	Voile	Atelier équilibre	Course d'orientation	Randonnée	Retour
	Dîner sur le centre	Dîner sur le centre	Dîner sur le centre	Dîner sur le centre	

Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum

Mini budget (Maternelles et élémentaires) 42,31 € / jour

Séjour multisports de plein air (5 jrs/4 nuits) 8 séances 254 € / séjour

Séjour classe de proximité et coopération (5jrs / 4nuits) 246 € / séjour

Séjour multisports de plein air (5 jrs/4 nuits) 6 séances 233 € / séjour

Séjour 1 jour / 2 séances (pique-nique apporté par les enfants) 26 € / enfant

Séjour patrimoine et découverte du milieu local nous consulter

À partir de





MONTLOUIS-SUR-LOIRE

INDRE-ET-LOIRE



Situation

Le centre est idéalement situé sur les coteaux de la vallée de la Loire, entre Tours et Amboise, à proximité des châteaux de la Loire les plus renommés.

Hébergement

Le château de Thuisseau : chambres de 3 à 5 lits réparties dans 3 bâtiments qui peuvent chacun accueillir une classe. Sanitaires complets à chaque étage. Agrément pour 70 enfants. Parc arboré de 6 ha intégralement clôturé. Infrastructures : grande salle d'activités et chapiteau de 36 m2 dans le parc.

En cas d'indisponibilité sur ce centre, nous pouvons vous accueillir dans notre réseau d'hébergements partenaires.

Découverte des châteaux de la Loire

Une semaine au temps des châteaux de la Loire à travers les époques médiévale et Renaissance : la forteresse et le donjon Chinon, et l'incontournable château de Chambord. Les élèves appréhenderont la fin du Moyen Âge et la transition vers la Renaissance jusqu'à son apogée à travers des visites, ateliers et une chasse au trésor sur le thème de la Renaissance ou du Moyen Âge. Possibilité de séjour de 3 à 5 jours uniquement sur la Renaissance ou le Moyen Âge.

Séjour spécial maternelles à Chançay

Accueillis dans un centre partenaire à 18 km de Tours, découvrez le village de Chançay avec un animateur du patrimoine à travers l'architecture des principaux bâtiments, une visite de l'église et un atelier vitrail. Pénétrez dans la dernière demeure de Léonard de Vinci pour découvrir son atelier, ses maquettes et le jardin. Une animation sportive dans le parc du centre d'hébergement et une visite du musée des Beaux-Arts complètent le séjour.

Il y a 500 ans... Léonard de Vinci à Amboise !

De 1516 à 1519, Léonard de Vinci vécut à Amboise dans sa demeure du Clos Lucé. 500 ans plus tard, la Touraine célèbre ce peintre, sculpteur et inventeur de génie. D'Amboise à Chambord, remontez le temps : vous êtes invités à rencontrer le maestro à la cour de François Ier !



Le Val de Loire, patrimoine Unesco Eau, pierre, vigne et jardins

Élémentaires - Collèges - Lycées

Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, le Val de Loire est un magnifique témoignage du lien entre l'homme et son environnement. Ce programme vous propose de découvrir les quatre axes fondamentaux du paysage ligérien : le fleuve, la pierre, les jardins et la vigne.



Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum	
Découverte des châteaux de la Loire (5 jrs/4 nuits)	290 € / séjour
Le Val de Loire, patrimoine Unesco (5 jrs/4 nuits)	287 € / séjour
Il y a 500 ans... Léonard de Vinci à Amboise (3 jrs / 2nuits)	175 € / séjour
Séjour spécial maternelles à Chançay (3 jrs/2 nuits)	168 € / séjour



BAUGÉ
MAINE-ET-LOIRE



Situation

Des classes de découvertes au cœur de l'Anjou. À deux pas de la vallée de la Loire, Baugé est un bourg pittoresque. Vous pourrez découvrir son château du XVII^e siècle et son environnement (forêt domaniale de Chandelais).

Hébergement

Centre musical du moulin de Fougère : situé dans un domaine de 10 ha, à flanc d'une des collines qui entourent la ville de Baugé. Hébergement en chambres de 2 à 8 lits avec sanitaires complets à l'étage. Le centre met à votre disposition 5 salles d'activités (40 à 60 m²), 1 foyer musical, 1 grande salle polyvalente, des studios de répétition, ainsi que du matériel musical (4 pianos droits, 1 piano quart-de-queue, 2 batteries, des congas et autres instruments à percussion, des claviers et synthétiseurs), du matériel audiovisuel et d'enregistrement.

Découverte du Val de Loire

Situé au cœur de l'Anjou, le centre musical est le point de départ d'une découverte hors du commun autour des châteaux de la Loire et autres monuments de la région. Ce séjour s'articule autour des sites incontournables du Val de Loire. Visite guidée des châteaux d'Angers (et sa tenture de l'Apocalypse), d'Azay-le-Rideau, de Chambord ou de Blois (au choix), de Chenonceau et de Baugé. Visite également de l'abbaye de Fontevraud (avec ses tombeaux des Plantagenêt et sa cuisine romane unique en France) et du musée de l'Ardoise d'Angers.

Architecture

Le séjour est structuré autour de visites (château de Baugé, souterrains du château de Brézé, la collégiale d'Angers) complétées chaque fois par des ateliers de réalisations artistiques personnelles : mosaïque sur marbre, taille de pierre, ateliers sur les voûtes (arts roman et gothique).

Moyen-Âge

Les élèves appréhenderont le mode de vie au Moyen Âge par la visite des châteaux de Baugé, d'Angers (avec son atelier pédagogique sur la création d'un jeu d'échecs) et de Saumur (et de sa collection autour du cheval).

Ils découvriront cette période historique également à travers les vestiges médiévaux et la chevalerie de Sacé.

Pour mieux appréhender le temps des chevaliers : atelier de création de blason ainsi que 2 h d'équitation.



Renaissance

Au cœur de la vallée de la Loire, venez découvrir les richesses du patrimoine de la Renaissance. Sites et châteaux constituent des supports pédagogiques de choix pour découvrir les arts et les techniques ancestrales.

Ce séjour est axé sur la découverte des arts et de l'architecture de la Renaissance par le biais de divers ateliers (au choix) : les secrets des bâtisseurs de voûtes, l'apprentissage des arts de la table, de la musique et des danses, mais également la calligraphie, l'enluminure et la sculpture.



Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum	
Découverte du Val de Loire (6 jrs/5 nuits)	219 € / séjour
Architecture (5 jrs/4 nuits)	219 € / séjour
Moyen-Âge	228 € / séjour
Renaissance (5 jrs/4 nuits)	229 € / séjour



SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

CORRÈZE



Situation

Centre situé en sous-bois, au calme. Des classes de découvertes au bord d'un lac de 26 ha, proche de Tulle, préfecture de la Corrèze.

Hébergement

Base de loisirs Voilco I : centre les pieds dans l'eau. Chambres de 4 à 8 lits et sanitaires collectifs. Chambres individuelles pour les enseignants. Salle de restauration, salles de classe.

Passeport découverte

Sensibilisation à l'environnement proche (forêt, milieu aquatique), randonnée pédestre autour du centre et dans le village, parcours d'orientation, land art.



Écohabitat

Découvrir différentes techniques de construction d'habitats écologiques.

Comprendre, à travers un diaporama, l'intérêt écologique d'utiliser des matériaux naturels pour toutes sortes d'habitations d'ici et d'ailleurs.

Construction de cabanes avec divers matériaux naturels et de récupération.

Astronomie

Comprendre le mouvement Terre-Lune-Soleil. Apprendre les différentes constellations par des jeux et le logiciel Stellarium. Faire des observations du ciel jour et nuit, avec lunette et télescope. Réalisation d'une carte du ciel, d'un système solaire...



Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum	
Passeport découverte (5 jrs/4 nuits)	191 € / séjour
Écohabitat (5 jrs/4 nuits)	215 € / séjour
Astronomie (5 jrs/4 nuits)	215 € / séjour



AUZOLE

LOT



Situation

À 6 km au nord de Cahors. Des classes de découvertes à proximité de sites remarquables : Padirac, Rocamadour, Saint-Cirq-Lapopie.

Hébergement

Le domaine d'Auzole : ancienne ferme restaurée. Le corps de ferme abrite une grande salle à manger. 72 lits répartis en 2 unités d'hébergement sont dédiés aux classes de découvertes. Chambres de 2 à 5 lits, sanitaires complets dans la plupart des chambres. 4 salles d'activités dans 2 bâtiments différents dont 2 sont affectées aux nouvelles technologies : vidéo, plateau TV, informatique...Un FABLAB et un tiers-lieu complètent les propositions pédagogiques.

Les p'tits scientifiques

La démarche expérimentale appliquée à de nombreux thèmes : l'air, l'eau, le vent, le son, l'infiniment petit, la police scientifique, le corps humain, les ombres et lumières, jour/nuit, l'astronomie... En partenariat avec l'association Carrefour des sciences et des arts.

Cinéma : l'école sur un plateau

Un plateau TV permanent, un fond vert, du matériel avancé et performant permettront de réaliser courts-métrages, films d'animation, journaux télévisés ou de découvrir les secrets de fabrication des images par une suite d'ateliers (cadrage, montage, incrustation, effets spéciaux...).

Apprendre à programmer

Une initiation à la science informatique, et ce, de la maternelle au lycée. Sur le modèle du projet "1, 2, 3, codez", développé par la fondation "la Main à la pâte", sont proposées à la fois des activités branchées et des activités débranchées (informatique sans ordinateur) permettant d'introduire les bases de la programmation et d'aborder les concepts de la science informatique : algorithme, langage, représentation de l'information.



Le FABLAB : une dimension en 3D

Travailler la démarche scientifique, résoudre un problème de groupe par l'expérimentation. Réalisation commune de la solution finale. Le petit plus : repartez avec votre création 3D. Lieu idéal pour découvrir et manipuler les imprimantes 3D, les drones et les technologies numériques.



Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum	
Les p'tits scientifiques (5 jrs/4 nuits)	237 € / séjour
Cinéma : l'école sur un plateau (5 jrs/4 nuits)	247 € / séjour
Apprendre à programmer (5 jrs / 4nuits)	247 € / séjour
Le FABLAB : une dimension en 3D (5 jrs/4 nuits)	251 € / séjour
5% de réduction de sept. à nov. et en mars	



VAYRAC
LOT



Situation

Dans le nord du département du Lot, sur les bords de la rivière Dordogne, classée patrimoine mondial de l'Unesco, des classes de découvertes proches de Rocamadour et du gouffre de Padirac.

Hébergement

Base de plein air de Mézels : ancienne ferme quercynoise, terrasse avec vue sur la Dordogne. 80 lits répartis dans 5 chalets de 4 chambres (4 lits maximum avec sanitaires complets par chambre). Hébergement possible sous marabouts dès mai/juin à un prix plus avantageux.

Histoire et patrimoine

Découvrir les sites remarquables.

Préhistoire : grottes ornées de Cougnac, Pech-Merle, Lascaux, Rouffignac.

Époques gallo-romaine - Moyen Âge - Renaissance : château de Castelnaud-Bretenoux, bastides, Rocamadour, Cougnaguet, Carennac, château de Montal... En complément des ateliers proposés par le centre.

Du potager à l'assiette

Découvrir le potager, le jardin aromatique, aller au marché, comprendre l'agriculture locale, récolter, cuisiner... et déguster !!! Développer le goût, les goûts, s'initier à une alimentation saine : une autre façon de découvrir la région par les valeurs de la terre.

Coopérer, faire et vivre ensemble

Construire et faire ensemble : la classe de découvertes commence avant le séjour, à l'école, par des temps d'échange et de co-construction avec les enseignants, les enfants, les parents. Sur site, les conseils d'enfants permettent de déterminer les activités favorisant la cohésion de groupe en utilisant les ressources du centre (mare, rivière, activités sportives, environnement, veillées...).



Activités de pleine nature et éducation à l'environnement

Découvrir le milieu autrement. En complément de 2 séances au choix entre canoë, escalade, spéléologie, VTT, des ateliers pour découvrir, comprendre et préserver l'environnement (mare et rivière, eau, lecture de paysage, land art...). Les activités permettent également de se dépasser en se confrontant à de nouveaux milieux. Le canoë est praticable pour les cycles III titulaires de l'ASSN palier 2.



Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum	
Histoire et patrimoine (5 jrs/4 nuits)	237 € / séjour
Du potager à l'assiette (5 jrs/4 nuits)	250 € / séjour
Coopérer, faire et vivre ensemble (5 jrs / 4nuits)	243 € / séjour
Activités de pleine nature (5 jrs/4 nuits)	253 € / séjour



MURAT-LE-QUAIRE - LA BOURBOULE

PUY-DE-DÔME



Situation

À 10 km de la station de ski du Mont-Dore, le centre est implanté dans un parc de 7 ha, à l'entrée du village de Murat-le-Quaire (1 000 m d'altitude). Des classes de découvertes sur un versant ensoleillé dominant la vallée de la haute Dordogne et la station thermale de La Bourboule.

Hébergement

Centre Volca-Sancy : capacité de 146 lits enfants, répartis en trois pavillons d'hébergement, en chambres de 6 à 10 lits (aménagées en espaces de 3 à 5 lits, sanitaires collectifs). Les adultes sont logés en chambres doubles ou individuelles avec sanitaires complets. Chaque unité d'hébergement comprend 2 salles de classe et 1 grande salle polyvalente. Bibliothèque-ludothèque et aires de jeux multisports

La biodiversité et ses enjeux

Après une immersion sur le sentier d'interprétation de notre parc, les élèves s'initieront à l'écologie à travers l'étude approfondie d'un écosystème et de ses dynamiques (2 ateliers). Une journée en montagne complètera la découverte de la faune et de la flore spécifiques tout en abordant les enjeux de la préservation de la biodiversité (enquête terrain et jeu de rôle). Ateliers artistiques land art et body art.

L'Auvergne sous la neige

Durant tout le séjour, les élèves se construiront une culture de la montagne et arpenteront les pentes enneigées du massif du Sancy.

En raquettes et en traîneau à chiens, ils découvriront la vie des hommes et des animaux. Ateliers au choix : nivologie, fabrication de raquettes, rencontre avec des professionnels de la station, igloo et manipulation des balises DVA.

Activités complémentaires : ski alpin, ski de fond et biathlon.

Volcanisme

Des volcans simples de la chaîne des Puys (puy de Dôme, puy de la Vache, Vichatel, Servières...), aux volcans complexes des monts Dore (Banne d'Ordanche, Sancy, Tuilière et Sanadoire...), les élèves mèneront sur le terrain une enquête scientifique pour comprendre les formes, les dynamismes et les origines des volcans d'Auvergne. Ils approfondiront en atelier :



les dynamismes éruptifs (expériences), les risques volcaniques (jeu de rôle), les formes (modelage) ou encore le volcanisme actif dans le monde.

Activités complémentaires : Vulcania© et Lemptégy.

Eau : ressource et enjeux

Des sources de la Dordogne (pied du Sancy) au barrage de Bort-les-Orgues (50 km en aval), les élèves enquêteront sur la notion de bassin versant. Ils étudieront le cycle de l'eau dans le paysage (torrent, cascades, vallée glaciaire...). Ils découvriront aussi la vie aquatique (mare pédagogique, ruisseau, tourbière). Enfin, ils aborderont les usages de l'eau...



Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum	
La biodiversité et ses enjeux (5 jrs/4 nuits)	232 € / séjour
L'Auvergne sous la neige (5 jrs/4 nuits)	252 € / séjour
Volcanisme (5 jrs / 4nuits)	229 € / séjour
Eau : ressource et enjeux (5 jrs/4 nuits)	235 € / séjour



SUPER-BESSE

PUY-DE-DÔME



Situation

À 1 400 m d'altitude, sur le massif du Sancy, des classes de découvertes en plein coeur du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Une station de ski parfaitement équipée pour tous les sports d'hiver. Canons à neige et liaison avec le massif du Mont-Dore lui permettent d'être intégrée au plus grand domaine skiable de la région Auvergne.

Hébergement

Centre Paul Léger : 170 lits répartis en 5 unités de vie indépendantes, distribués en chambres collectives (4 à 7 lits) et individuelles (1 à 2 lits), sanitaires sur le palier. 5 salles de classe, 1 salle de veillée commune avec cheminée, 2 salles de restauration dont une panoramique, 1 local à skis.

Volcans et traditions

Observation des différents types de volcans, randonnée dans les vallées et réserves naturelles, pratique d'expériences in situ (encadrement assuré par un guide de montagne). L'objectif est de lier terrain, science et environnement, notamment en découvrant l'activité pastorale et plus largement en mettant en avant l'interaction entre l'homme et la nature.

Volcanisme et patrimoine

Découvrir en petit train un volcan à ciel ouvert, faire le tour d'un lac de cratère et écouter sa légende, partir à la rencontre des marmottes, parcourir les ruelles d'une cité médiévale, s'initier à la fabrication du saint-nectaire et le déguster. Possibilité de séjour sur 2 ou 3 jours.

La neige dans tous ses états

Au coeur du massif du Sancy, dans le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, découverte de différents types de glisse : ski alpin, ski de fond, raquettes, chiens de traîneau (encadrement par moniteurs ESF ou guides de montagne), soirée contes auvergnats. Passage des étoiles et visite du musée du Ski. Les élèves pourront s'initier à la vie locale : fabrication du Saint-Nectaire, visite de la cité médiévale de Besse. Exposés et présentations de différents métiers de la montagne, rencontre avec des professionnels de la station (pisteurs), découverte de la vie des hommes et des animaux de moyenne montagne.



Eau et volcans

L'Auvergne est une terre d'eau et de volcans, sous diverses formes. Découverte du territoire auvergnat en étudiant les diverses formes de volcanisme et les divers milieux aquatiques qui ont façonné ces paysages. Vous découvrirez également le thermalisme et les fameuses sources d'eau douce de Volvic. Enfin, des sorties naturalistes encadrées par des spécialistes vous permettront d'aborder la richesse biologique des milieux aquatiques.



Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum	
Volcans et traditions (5 jrs/4 nuits)	240 € / séjour
Volcanisme et patrimoine (3 jrs/2 nuits)	180 € / séjour
La neige dans tous ses états (5 jrs / 4nuits)	294 € / séjour
Eau et volcans (5 jrs/4 nuits)	254 € / séjour



LE LIORAN

CANTAL



Situation

Des classes de découvertes au cœur du parc des Volcans d'Auvergne. À 1 250 m d'altitude et à la lisière des grandes forêts de hêtres et de sapins, entouré par les monts du Cantal (le plus vaste stratovolcan européen), le centre permet aux enfants de vivre un séjour dans un environnement naturel privilégié et protégé.

Hébergement

Le chalet Les Galinottes : centre conçu pour les enfants, proposant des chambres de 4 à 8 lits, de nombreuses salles d'activités, une salle polyvalente, une salle dédiée à l'escalade équipée d'une SAE (surface artificielle d'escalade de 250 m²), une salle informatique, ainsi qu'un restaurant en self-service (service à table pour les plus petits dans une salle adaptée). Le restaurant est prolongé par une grande terrasse panoramique.

Spécial maternelles

En toute saison, découverte du milieu montagnard : approche ludique et sensorielle. Visite d'une ferme. Activités adaptées aux élèves de cycle I : équitation, course d'orientation, randonnée, escalade, accrobranche, raquettes à neige.

En hiver et à partir de mi-juin, accès au point culminant du massif par téléphérique.

Volcanisme et patrimoine

Le bâti, la faune et la flore spécifiques, les grands mammifères locaux, la vie pastorale (estive, fabrication de fromages, burons, salers, gentiane, l'homme et la nature), le patrimoine montagnard.

Multineige

Ski de fond, ski alpin, passage des étoiles, raquettes à neige, escalade, chiens de traîneau, patinoire, nivologie, dangers de la montagne (DVA, avalanches...), visite de la station.



Volcanisme et géologie

Compréhension des phénomènes liés au volcanisme (randonnées sur les volcans, lecture de paysage et étude des roches, échantillonnage), muséum des Volcans d'Aurillac, Vulcania©, chaîne des Puys...



Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum	
Spécial maternelles (3 jrs/2 nuits)	50 € / jour
Volcanisme et patrimoine (5 jrs/4 nuits)	220 € / séjour
Multineige (5 jrs / 4nuits)	276 € / séjour
Volcanisme et géologie (5 jrs/4 nuits)	220 € / séjour



TOULOUSE - MONDONVILLE

HAUTE-GARONNE



Situation

Vouée au culte des arts, de la science et de la recherche, Toulouse est devenue l'un des premiers pôles européens de hautes technologies.

Hébergement

Le domaine d'Ariane est situé au cœur du pôle Espace et Aéronautique toulousain. Il offre un accueil de 180 couchages répartis en chambres de 5 lits avec sanitaires complets. Implanté sur un site de 27 ha, le centre possède de nombreux terrains de sport (tennis, basket, rugby...), un gymnase et un parcours de santé en sous-bois.

Classe urbaine

“Ô Toulouse !” Difficile de dissocier la ville de ce refrain. Ville jeune qui ne renie pas son histoire, Toulouse a plus d'un tour dans son sac.

Vous avez pour projet pédagogique de mêler culture et patrimoine afin de faire découvrir à vos élèves la richesse d'un territoire. Ce séjour vous propose de découvrir tous les secrets de la Ville Rose !

- Découverte du milieu urbain (transports, histoire).
- Culture et patrimoine : muséum d'Histoire naturelle de Toulouse, musée des Abattoirs.
- Enquête sur le patrimoine toulousain : jeux de piste urbain.
- Visite de la Halle de la Machine.

Astronomie

Observons et levons les yeux vers le ciel ! Nous vous proposons de partir vers un voyage inoubliable à la découverte du monde qui nous entoure.

- Le système solaire.
- Construction d'un cadran solaire.
- Développement du sens de l'observation : carte du ciel.
- Observation du ciel, à l'oeil nu et avec des instruments (ou projection intérieure si mauvais temps).
- Visite de l'observatoire de Jolimont.
- ~ Journée à la Cité de l'espace.

Du miel et des avions

L'abeille était déjà présente il y a soixante millions d'années sur Terre !

Nous vous proposons de partir vers un voyage fascinant dans leur univers ! Cette classe de découverte a pour objectif de sensibiliser les élèves au monde qui les entoure ;

l'écosystème, la faune et la flore, la préservation de la nature... à travers de nombreux ateliers !

Découverte de l'abeille (biologie et colonie), observation des ruches, le métier d'apiculteur, les produits de la ruche, dégustation et/ou fabrication de bougies.



Aéronautique/Astronautique

Bienvenue à Toulouse, capitale de l'aéronautique et du spatial !

L'aviation et l'espace ont toujours fait rêver les jeunes. Cette classe de découvertes a pour objectif d'apporter une complémentarité aux programmes scolaires. En s'appuyant sur une démarche scientifique et d'investigation, nous proposons aux élèves d'approfondir leurs connaissances, en leur transmettant le savoir et le patrimoine d'une région où la culture de l'aéronautique/astronautique est prépondérante.

- Atelier : l'avion, comment ça marche ? Rôle des différents éléments.
- Atelier : l'avion, comment ça vole ? L'histoire de l'aviation.
- Construction de fusées à poudre ou de fusées à eau.
- Visite de la Cité de l'espace.
- Visite du musée des Ailes anciennes.
- Visite du musée Aeroscopia.
- Visite des coulisses de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.



Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum	
Classe urbaine (3 jrs/2 nuits)	180 € / séjour
Astronomie (5 jrs/4 nuits)	285 € / séjour
Du miel et des avions (3 jrs /2 nuits)	260 € / séjour
Aéronautique / Astronautique (5 jrs/4 nuits)	316 € / séjour



Découvrez notre sélection de séjours thématiques à Paris.

Les incontournables de Paris

Circuit guidé des principaux monuments et quartiers parisiens, en bus : ponts de Paris, Champs-Élysées, Arc de Triomphe, Grand Palais... Puis montée au deuxième étage de la tour Eiffel.

Visite guidée du Louvre, puis visite guidée du quartier Montmartre, quartier authentique à la vue imprenable sur la capitale, accès libre au Sacré-Coeur.

Paris des 5 sens

Visiter le musée du Chocolat et finir par une dégustation pour mettre le goût à l'honneur. S'accorder une pause mélodieuse à la Cité de la musique à la Philharmonie de Paris. Participer à un atelier sensoriel à la Cité des sciences et flâner au musée du Louvre pour y contempler ses nombreuses oeuvres d'art. Voici le programme idéal pour une découverte originale de Paris basée sur les 5 sens.

Paris en musique

Visite du Phonomuseum : vivez la grande aventure du son. Visite libre du musée de la Musique à la Philharmonie de Paris, nouveau coeur musical de la capitale, suivie d'un atelier.

Visite conférence de l'opéra Garnier, élément majeur du patrimoine du 9^e arrondissement.

Soirée concert de l'Orchestre de Paris, première formation symphonique française, à la Philharmonie.

Sciences et expérimentations

Voici le programme d'un séjour riche en expérimentations scientifiques : la visite d'Exploradôme (dans le Val-de-Marne) et celle de la Grande Galerie de l'évolution au muséum d'Histoire naturelle. Les élèves découvriront aussi les sciences de façon ludique aux Étincelles du Palais de la découverte. Cette structure éphémère est destinée à accueillir une partie des activités du Palais de la découverte, pendant sa rénovation. La visite se terminera par une séance au Planétarium.



Courant d'art

L'art au coeur du programme avec une visite conférence du musée d'Orsay et une visite libre du Louvre.

L'architecture au fil de l'eau avec une croisière commentée sur la Seine.

Puis visite libre du Centre Pompidou suivie d'un atelier artistique sur l'art contemporain.



Tarifs : sur la base de 20 élèves minimum par classe maternelle et élémentaire

Exemple de prix / élève - base 20 élèves minimum	
Les incontournables de Paris (2 jrs/1 nuit)	120 € / séjour
Paris des 5 sens (3 jrs/2 nuits)	169 € / séjour
Paris en musique (3 jrs/2 nuits)	185 € / séjour
Sciences et expérimentations (2 jrs/2 nuit)	82 € / séjour
Courant d'art (3 jrs/2 nuits)	160 € / séjour

Préambule

La Ligue de l'enseignement est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, et titulaire d'une concession de service public, dont le siège social est situé 3, rue Récamier 75007 Paris.

Autorisations administratives

L'organisation des déplacements scolaires s'inscrit dans le cadre de la circulaire MEN n° 99 136 du 21/09/1999 relative aux sorties scolaires, complétée par la circulaire MEN n° 2005-001 du 05/01/2005 qui met en lumière la spécificité des classes de découvertes. La délivrance des autorisations de classes de découvertes est confiée aux chefs d'établissements.

La Ligue de l'enseignement dispose également du statut d'agence de voyages, immatriculée au registre des Opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IMO75100379. Garantie financière UNAT Paris, situé au 8 Rue César Franck, 75015 Paris. Responsabilité civile APAC Paris, situé au 21 rue Saint Fargeau, 75 020 Paris.

Les Conditions Particulières de vente de la Ligue de l'enseignement s'appliquent dans le cadre de la réglementation française en vigueur à compter du 1er juillet 2018 et notamment des articles L211-1 et suivants et R211-1 et suivants du Code du Tourisme. Elles sont portées à la connaissance du responsable du voyage au profit des participants (les voyageurs) par la Ligue de l'enseignement avant tout engagement de leur part et complètent l'information préalable visée à l'article R.211-4 du Code du Tourisme, outre les fiches descriptives des prestations et dans certains cas, les conditions particulières de paiement et d'annulation notamment, spécifiques à certains produits et prestations. Dans cette dernière hypothèse, les conditions spécifiques signalées sur le descriptif préalable du produit prévaudront sur le texte général des présentes Conditions Particulières de Vente. L'information préalable prévue à l'article R. 211-4 du Code du Tourisme peut être modifiée après publication et consultation par les voyageurs, notamment quant aux caractéristiques principales des services de voyage (notamment les conditions de transport et au déroulement du séjour et de l'hébergement), au prix, aux modalités de paiement, au nombre minimal de personnes éventuellement requis pour la réalisation du voyage, aux conditions d'annulation par le voyageur, conformément aux articles R. 211-5 et L. 211-9. Le responsable de voyage en sera informé de manière claire, compréhensible et apparente avant la conclusion du contrat de voyage.

En validant le contrat, le responsable du voyage reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes Conditions ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations choisies. Le défaut d'acceptation de tout ou partie des présentes Conditions par le responsable du voyage aura pour effet sa renonciation à tout bénéfice des prestations proposées par la Ligue de l'enseignement. Les présentes Conditions Particulières de Vente sont à jour dès leur publication et annulent et remplacent toute version antérieure.

Absence de droit de rétractation et démarchage téléphonique

En vertu de l'article L.221-28-12 du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu en matière de vente à distance n'est pas applicable aux contrats ayant pour objet la vente de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. Lorsque ses coordonnées téléphoniques sont recueillies, le voyageur est informé qu'il a la possibilité de s'inscrire sur une liste gratuite d'opposition au démarchage téléphonique, par exemple : <http://www.bloctel.gouv.fr/>

1. Conclusion du contrat

Sur demande du responsable du voyage, la Ligue de l'enseignement enverra un devis/descriptif du programme correspondant au voyage choisi, comprenant le prix estimé. Avant la conclusion du contrat, la Ligue de l'enseignement prévient le responsable du voyage de toute modification requise pour l'organisation en raison des changements de disponibilités hébergement et/ou transport. La confirmation du contrat sera adressée au responsable du voyage après accord et confirmation du planning prévisionnel, accompagnée de la demande d'acompte.

2. Responsable du voyage

Le chef d'établissement est le responsable du Voyage et conclut sous sa responsabilité le contrat de vente de l'opération "séjour" en sa qualité de représentant de l'établissement et s'engage à communiquer aux responsables légaux des participants le contenu des engagements pris avec la Ligue de l'enseignement ainsi que l'information préalable obligatoire précédant le contrat.

3. Responsabilité de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement apportera l'aide nécessaire au voyageur en difficulté, mais déclinera toute responsabilité et ne pourra se substituer financièrement au voyageur si une non-conformité lui est imputable, notamment dans les cas suivants :

- Frais générés pour la perte des titres de transport par le voyageur (frais et pénalités de réémission des billets et frais induits notamment en cas de prolongation du séjour dans le pays de destination),
- dette contractée par le client auprès d'un tiers,
- perte de pièces d'identité ou tout autre document indispensable à la sortie du pays de destination et au retour en France.

La Ligue de l'enseignement est responsable de plein droit de la bonne exécution des services prévus par le contrat de voyage, en vertu de l'article L. 211-16-I du Code du Tourisme. Le voyageur est informé que la responsabilité de la Ligue de l'enseignement ne saurait en aucun cas être engagée lorsque le dommage revêtant un caractère imprévisible ou inévitable est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyages, ou résulte de circonstances exceptionnelles et inévitables (ex : guerre, attentat, émeute, révolution, catastrophe nucléaire, événements climatiques ou naturels tels que cyclone, tremblement de terre, tsunami, tornade, nuage, vent de sable...). En cas d'application de la responsabilité de plein droit de la Ligue de l'enseignement du fait de ses prestataires, les limites de dédommagement prévues à l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme, notamment lorsque des conventions internationales circonscrivent les indemnisations dues par ces prestataires, trouveront à s'appliquer. Dans les autres cas, le contrat peut limiter les dommages-intérêts éventuels à trois fois le prix total du voyage (sauf préjudices corporels et fautes intentionnelles ou par négligence).

4. Déroulement des séjours

La Ligue de l'enseignement adresse au responsable du voyage le carnet de voyage détaillant les prestations du contrat et tous les renseignements nécessaires, en temps utile avant le début du voyage, notamment la confirmation des coordonnées exactes du correspondant local permettant un contact direct avec l'élève ou le responsable sur place.

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute pres-

tation non consommée du fait du responsable de voyage, pour quelque cause que ce soit, ne donneront lieu à aucun remboursement. Le responsable du voyage doit attirer l'attention du responsable légal du participant ou du participant lui-même sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du séjour. La Ligue de l'Enseignement rappelle à cet effet qu'elle refuse l'inscription à un quelconque de ses séjours d'un participant, quel que soit son âge, affecté d'une pathologie spécifique physique ou mentale, qui pourrait perturber ou empêcher le bon déroulement du séjour concerné, aussi bien pour le participant lui-même que pour les autres participants inscrits au même séjour. La responsabilité du représentant légal en tant que de besoin, sera engagée en cas de dissimulation au regard de la Ligue de l'enseignement d'un tel état pathologique sévère préexistant contre lequel le participant a participé à un séjour. Confrontée à une telle situation, la Ligue de l'enseignement pourra, dès la connaissance des faits, refuser le départ ou procéder au rapatriement en cours de déroulement du séjour aux frais de l'Établissement scolaire.

La Ligue de l'enseignement rappelle également qu'elle n'est pas en mesure de garantir au participant le bénéfice d'un régime alimentaire particulier. Le responsable du voyage, le participant ou son représentant légal sont tenus de signaler lors de l'inscription tout état médical (allergies, etc...) nécessitant une attention particulière.

5. Prix

Tous les prix figurant sur le site sont exprimés TTC et en euros. Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse dans le cadre de la révision de prix indiquée au contrat et détaillée ci-dessous. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant par conséquent sur la facture remise ou expédiée à tout participant lors de son inscription seront fermes et définitifs sauf révision précisée ci-dessous.

Révision du prix : les prix des séjours présentés dans cette brochure peuvent être soumis à variation tant à la hausse qu'à la baisse en fonction du coût des transports résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, des redevances et taxes sur les services de voyages imposées par un tiers et comprises dans le contrat (taxes touristiques) taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports ou aéroports, des taux de change en rapport avec le contrat et des importantes modifications des règles sanitaires imposées par les autorités compétentes et non connues à la date d'impression de cette brochure. Dans l'hypothèse d'une majoration du prix de vente et quelle que soit son importance l'information sera transmise au voyageur de manière claire et compréhensible avec les justificatifs et le calcul, sur un support durable, au plus tard 20 jours avant le début du voyage ou du séjour. En vertu de l'article R. 211-9 du Code du tourisme, lorsque la majoration du montant du forfait est de 8 % au moins, la Ligue de l'enseignement informera le voyageur de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable de la hausse, du délai raisonnable pour exprimer son acceptation ou son refus avec résolution du contrat et remboursement sans frais sous 14 jours et des conséquences de son absence de réponse (application des frais de résolution). Les tarifs indiqués ont été calculés en fonction des parités monétaires connues à la date du 01/03/2022.

6. Disponibilité

Les propositions de séjours et voyages de

cette brochure sont effectuées dans la limite des places disponibles mises en vente, tenant compte de toutes les contraintes de production et de diffusion que subit la Ligue de l'enseignement, pouvant entraîner la disparition partielle ou totale, temporaire ou définitive, des places mises en vente.

7. Paiement

• Conformément aux circulaires interministérielles n°88-079 du 28 mars 1988 et n° 97-193 du 11/09/1997, relative à la dérogation à la règle du paiement après service fait, l'établissement scolaire règlera à la Ligue de l'enseignement le montant total de la facture selon les conditions suivantes :

Voyages et séjours en France

- Acompte à l'inscription : 30 % du prix total du séjour ;
- le solde du séjour devra être reçu par la Ligue de l'enseignement, au plus tard et sans rappel de sa part, un mois avant le départ.
- Cas particulier pour les séjours avec transport d'acheminement par avion, dont les conditions de règlement sont les suivantes :
 - acompte à l'inscription : 30 % du prix total du séjour/voyage ;
 - le solde du séjour/voyage devra être reçu par la Ligue de l'enseignement, au plus tard et sans rappel de sa part, 45 jours avant le départ.

8. Intérêts de retard et clause pénale

À défaut de paiement de tout ou partie du séjour, ou des frais d'annulation, un mois avant le départ, l'établissement scolaire est redevable, de plein droit et sans qu'une mise en demeure ne soit exigée, d'un intérêt de retard sur le montant encore dû, calculé au taux de 1,25 % par mois de retard à partir de la date à laquelle le paiement était exigible jusqu'au jour du paiement total, majoré d'une somme de 15 % sur le montant encore dû, avec un minimum de 50 €, à titre d'indemnité forfaitaire pour les frais et efforts supplémentaires qui doivent être fournis pour obtenir le paiement.

Un paiement tardif ou incomplet donne également droit à la Ligue de l'enseignement d'annuler le séjour et d'imputer les frais d'annulation qui en découlent conformément aux conditions générales.

9. Résolution (annulation)

• Par le responsable du voyage : le responsable du voyage peut résoudre (annuler) le contrat à tout moment et doit adresser son annulation à la Ligue de l'Enseignement par lettre recommandée avec accusé de réception. L'annulation d'un séjour du fait de l'établissement scolaire entraînera la perception de frais d'annulation, selon le barème ci-après :

- plus de 30 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
 - entre 30 et 21 jours avant le départ : 50 % du prix total ;
 - entre 20 et 15 jours avant le départ : 75 % du prix total ;
 - entre 14 et 8 jours avant le départ : 90 % du prix total ;
 - moins de 7 jours avant le départ ou non présentation : 100 % du prix total.
- Tout séjour écourté ou abandonné volontairement entraînera la perception de frais d'annulation de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné.

• Cas particulier pour les classes à l'étranger dont les conditions d'annulation sont les suivantes :

- plus de 30 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage et du séjour ;
- entre 30 et 7 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage et du séjour ;
- moins de 7 jours avant le départ ou non présentation : 100 % du prix total du voyage et du

CONDITIONS PARTICULIERES VOYAGES ET SEJOURS SCOLAIRES

séjour.

- Cas particulier pour les classes de découvertes avec transport d'acheminement par avion, dont les conditions d'annulation sont les suivantes :

- plus de 45 jours avant le départ : 229 euros par participant ;

- moins de 45 jours avant le départ ou non présentation : 100 % du prix total du voyage et du séjour.

Tout changement de participant après l'inscription définitive sur un séjour avec acheminement aérien donnera lieu à une facturation supplémentaire, d'un montant de 61 euros par changement de participants au titre des frais de gestion de modification. Attention ! Un séjour est considéré comme soldé lorsque le solde financier correspondant est constaté encaissé par notre comptabilité. Or, il peut s'écouler plusieurs jours entre l'envoi de votre solde et son encaissement effectif. N'attendez donc pas le dernier moment pour solder le séjour ! Vous prendriez le risque de recevoir des relances, ce qui n'est jamais agréable et que nous ne souhaitons pas. Attention ! Vos paiements doivent impérativement être expédiés au bureau de la Ligue de l'enseignement qui gère votre dossier. En cas de non-utilisation d'un billet d'avion pour quelque cause que ce soit, les taxes aéroportuaires obligatoires sont remboursables au voyageur sur sa demande dans un délai de 30 jours et gratuitement pour toute demande en ligne. Pour toute demande de remboursement hors ligne, la Ligue de l'enseignement percevra des frais correspondant à 20% maximum du montant remboursé.

- Par la Ligue de l'enseignement : dans le cas où le voyage ou le séjour sont annulés par la Ligue de l'enseignement, l'établissement scolaire recevra une indemnité égale à la pénalité que le responsable du voyage aurait supportée si la résolution (annulation) était intervenue de son fait à cette date, sauf lorsque la résolution (annulation) est imposée par des circonstances exceptionnelles et inévitables dont la Ligue de l'enseignement informera le responsable du voyage dans les meilleurs délais ou au motif de l'insuffisance du nombre de participants précisé au contrat. Dans ce dernier cas, la Ligue de l'enseignement informera le voyageur au plus tard dans les délais suivants :

- 20 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages de plus de six jours ;

- 7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages de deux à six jours ;

- 48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages n'excédant pas deux jours.

10. Modification

- Du fait de l'établissement scolaire : toute modification de programme entraîne la perception de 50 euros par modification apportée à compter de la signature de la convention, quelle que soit la nature et la cause de la modification.

- Du fait de la Ligue de l'enseignement : lorsque, avant le départ, la Ligue de l'enseignement est contrainte de modifier un élément essentiel du contrat en raison d'un événement extérieur, le responsable du voyage peut, dans un délai de 7 jours, après en avoir été averti, soit annuler le contrat sans frais, soit accepter de participer au voyage ou au séjour modifiés ; dans ce cas, un avenant au contrat sera alors conclu, précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation du prix entraînée.

11. Bagages

Sont interdits dans les bagages les articles concernés par la réglementation internationale IATA sur les matières dangereuses et notamment les articles explosifs, inflammables, corrosifs, oxydants, irritants, toxiques ou radioactifs, les gaz comprimés et les objets non autorisés par les États. Pour

une meilleure information préalable, la Ligue de l'enseignement invite le responsable du voyage à visiter le site www.aviation-civile.gouv.fr afin de prendre connaissance des mesures relatives notamment aux liquides transportés dans les bagages en cabine. La Ligue de l'enseignement ne peut être tenue pour responsable en cas de refus par la compagnie d'embarquer un bagage.

- Bagage à main ou en cabine (tout bagage non enregistré en soute) : de manière générale, le transporteur admet un seul bagage en cabine par passager dont le volume est indiqué dans les Conditions de transport et peut varier selon le type d'appareil. Ce bagage reste sous la responsabilité du voyageur pendant toute la durée du voyage.

- Bagage en soute : chaque compagnie aérienne a sa propre politique. De manière générale, une compagnie régulière autorise une franchise de 20 kg de bagage en classe économique (exception faite pour les petits aéronefs pour lesquels la franchise bagage peut être inférieure : entre 10 et 15 kg). Les compagnies à bas coût dites "Low-cost" autorisent une franchise de 15 kg en classe économique. En cas d'excédent, s'il est autorisé, le passager devra s'acquitter d'un supplément auprès de la compagnie aérienne à l'aéroport, calculé par le transporteur par kg supplémentaire. Lors de la réservation, le voyageur doit s'informer auprès de la Ligue de l'enseignement à propos de la politique adoptée par la compagnie aérienne en matière d'excédent de bagages. Conformément à la convention de Montréal lorsqu'elle est applicable, en cas de perte, d'avaries, de vols de bagages enregistrés à l'arrivée du vol, le passager doit impérativement établir un constat d'irrégularité bagages avant toute sortie définitive de l'aéroport. Une fois le constat établi, le passager est invité à adresser à la compagnie aérienne la déclaration en y joignant les originaux des pièces dans un délai de 7 jours à compter du jour du sinistre. Les retards de livraison de bagage doivent, quant à eux, être signifiés par écrit au transporteur dans un délai de 21 jours à compter de leur livraison. La Ligue de l'enseignement ne peut être tenue responsable de tout refus d'embarquement ou confiscation d'objet jugé dangereux par la compagnie ou les autorités aéroportuaires. Il est de la responsabilité du passager de se renseigner sur les objets interdits en soute ou en cabine.

12. Formalités

L'organisation des déplacements scolaires est régie par la circulaire n°2011-117 du 03/08/2011 sur la délivrance des autorisations de sorties et voyages collectifs d'élèves. Les formalités mentionnées sur le site sont requises pour les ressortissants français au 15/03/2019. En aucun cas, la Ligue de l'enseignement ne pourra se substituer à la responsabilité individuelle des voyageurs qui doivent prendre à leur charge la vérification et l'obtention de toutes les formalités avant le départ (passport généralement valable 6 mois après la date de retour de voyage, visa, certificat de santé, etc.) et pendant toute la durée du voyage, y compris l'accomplissement des formalités douanières des pays réglementant l'exportation d'objets. Le non-respect des formalités, l'impossibilité d'un voyageur de présenter des documents administratifs en règle, quelle qu'en soit la raison, entraînant un retard, le refus à l'embarquement du voyageur ou l'interdiction de pénétrer en territoire étranger, demeurent sous la responsabilité du voyageur qui conserve à sa charge les frais occasionnés, sans que la Ligue de l'enseignement ne rembourse ni ne remplace la prestation. Important !

Il est rappelé qu'une Carte nationale d'identité est indispensable pour tout voyage en avion, y compris au départ de la France vers la France.

Liens utiles :

Ministère des Affaires Étrangères – conseil aux voyageurs : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Institut Pasteur – recommandations par pays : <http://www.pasteur.fr/fr/map>

Les voyageurs de nationalité étrangère devront se renseigner eux-mêmes, avant l'inscription, auprès de leur consulat, sur les formalités à remplir. Enfants mineurs : il appartient au responsable légal de se mettre en conformité avec les indications qui lui seront données. Les livrets de famille ne sont pas des pièces d'identité. Pour les séjours à l'étranger : tout enfant mineur voyageant hors du territoire français sans ses parents, doit être porteur de sa pièce d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité selon la destination) et doit être muni d'une autorisation parentale de sortie du territoire (AST à télécharger sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>) signée par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie du titre d'identité du parent signataire.

13. Assurance voyage

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par l'Apac, tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :

- dommages corporels : 30 000 000 € (sauf dommages exceptionnels à 4 573 471 €)

- dont dommages matériels et immatériels en résultant : 1 524 491 €

- intoxication alimentaire : 762 246 €/an

- B. Défense et recours : 3 049 €

- C. Individuelle accident corporel :

- frais de soins (en complément de tout autre organisme) : 7 623 €

- frais de secours et de recherches : 3 049 €

- invalidité permanente, sur la tranche des IPP de :

- 1 à 50 % : 30 490 €

- 51 à 100 % : 91 470 € (capital réduit proportionnellement au degré d'invalidité)

- capital-décès (décès par accident) : 6 098 €

- D. Assistance (exclusivement s'il est fait appel aux services de l'assistant et après accord préalable de celui-ci) :

- par les moyens mis en place par l'assistant, organisation du retour du participant en centre hospitalier proche du domicile, suite à un accident ou une maladie grave dont le traitement sur place se révèle impossible ;
- rapatriement du corps : frais réels

Attention ! Chaque personne faisant l'objet d'un rapatriement sanitaire en avion doit obligatoirement être porteuse de l'original de sa carte nationale d'identité ou de son passeport.

E. Dommages aux biens personnels (sauf bicyclettes et planches avec ou sans voile) en cas de vol caractérisé (effraction ou violence) si déclaration aux autorités de police dans les 48 h et détérioration accidentelle : garantie limitée à 1 100 € avec franchise de 110 € par sinistre (vétusté maximum à 50 %).

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par l'Apac, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

14. Protection des données personnelles

Les données personnelles du voyageur collectées lors de la réservation ont pour finalité le traitement de la commande et la gestion de la réservation. Elles peuvent également être utilisées, avec accord préalable du voyageur, à des fins de com-

munication commerciale ou d'opérations promotionnelles. La Ligue de l'enseignement peut être amenée à stocker, traiter ces informations et/ou à les transférer à des services internes ou à des tiers (tels que assurances, compagnies de transport, sous-traitants, prestataires réceptifs, techniques, bancaires...) qui ne pourront accéder à ces données que pour les besoins liés à la commande et aux prestations afférentes et qui garantiront le même niveau de protection des données.

Ces données sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Elles sont traitées en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 « RGPD ».

Les voyageurs ont la possibilité d'exercer leur droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression sur leurs données personnelles gratuitement par courrier postal

Nous rappelons à nos adhérents la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par la loi N°78/17 du 06/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. De même, nos adhérents peuvent demander à ne pas recevoir nos offres en écrivant à l'adresse précitée ou en cliquant sur le lien de désinscription figurant en bas de chacun de nos emails.

15. Cession du contrat

Le voyageur peut céder son contrat à un tiers et doit impérativement en informer La Ligue de l'enseignement par tout moyen permettant d'en accuser réception, au plus tard 7 jours avant la date de début du voyage, en indiquant précisément le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au voyage, et en justifiant que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour ou le voyage. Le cédant ou le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement d'un éventuel solde du prix ainsi que des frais supplémentaires appropriés. En revanche, le voyageur ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance. De plus, en cas de transport aérien si le billet est émis, il ne sera ni échangeable, ni remboursable, par les compagnies aériennes et dès lors, la cession du contrat de voyage pourra être assimilée à une annulation générant les frais prévus aux présentes Conditions particulières de vente.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT / FOL HAUTE-VIENNE
22 rue du Lieutenant Meynieux
87000 LIMOGES

Service Séjours Loisirs Educatifs
Tel : 05 55 03 36 05 / 05 55 03 36 06
Email : vacances.classes@ide87.fr

350 associations sportives, culturelles et scolaires
18 000 adhérents
des valeurs au service de l'enseignement public et de l'idéal laïque

LES SERVICES SPORTIFS

UFOLEP

Une autre idée du sport
La possibilité de pratiquer
En loisirs ou en compétition

USEP

Pratiques sportives de l'enfant dans le cadre
des activités scolaires et périscolaires

LE SERVICE SÉJOURS LOISIRS ÉDUCATIFS

Vos projets de classes de découvertes et vos
voyages scolaires éducatifs
Séjours vacances enfants, adolescents, familles
Séjours groupes



LE SERVICE ÉDUCATION ET CULTURE

Tournées de spectacles jeune public et tout
public
Projets culturels et éducatifs en direction des
établissements scolaires, des associations et
des collectivités locales



LE SERVICE AFFILIATION ET ASSURANCES

L'A.P.A.C. est une assurance spécifique adaptée aux
exigences des associations

